Cette carte est personnelle et doit être présentée par l'intéressé à toute convocation d'embauche.

Son détenteur ne peut refuser l'emploi le proposé correspondant à ses aptitudes professionnelles ou refuser de suivité un cycle de formation qualifiante.

En cas d'embauche, cette carte doit être retournée à l'Office National de l'Emploi.

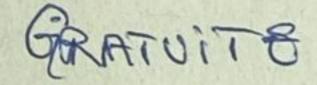
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

OFFICE NATIONAL DE L'EMPLGI "ONEM"



Office National de l'Emploi

D'EMPLOI



N° D'ENREGISTREMENT

